

Rapport annuel 2018

L'année en bref

Après l'important investissement qu'a demandé en 2017 la réalisation de *l'Enquête* (cf. notre site), nous envisageons une année 2018 plus calme. En fait, les réactions positives, notamment celle de Pierre Pistoletti, ou négatives, essentiellement celles des directeurs de séminaires, nous ont mobilisés.

La nécessité d'une indépendance complète de la CECAR que nous avons demandée à la CES à plusieurs reprises depuis 2015 n'étant pas acquise, le Conseil de la CECAR a décidé d'interrompre ses travaux en mars 2017. Nous avons engagé alors, et ce jusqu'en janvier 2019, les démarches possibles pour argumenter et soutenir cette revendication. Ce fut sans succès.

L'enquête visait à faire connaître l'analyse de Gabriel Ringlet et l'institution de la CECAR en particulier. Elle voulait aussi illustrer la possibilité pour les personnes victimes de faire évoluer les prélats vers une reconnaissance de la responsabilité morale de leur institution dans les abus sexuels au sein de l'Église catholique, mais aussi de trouver les moyens d'une indemnisation. Nous souhaitons faire connaître ces réalisations au niveau international, notamment à travers notre participation à la fondation de l'ONG *internationale ECA* en juin 2018 à Genève.

Après 7 ans d'existence, le Groupe SAPEC commence à être connu et reconnu. Différentes personnes, victimes ou proches, nous ont contactés pour obtenir information et/ou soutien. Par ailleurs des journalistes suisses et français et des chercheurs ont pris contact avec nous pour nous communiquer leurs analyses et demander notre point de vue d'association de personnes victimes.

Des changements importants au sein du comité ont amené une répartition des tâches nouvelles et suscité des problèmes administratifs qui nous ont obligés à *modifier nos statuts*. Par ailleurs, les finances de l'association sont sorties des chiffres rouges. Mais elles ne sont de loin pas encore suffisantes pour soutenir notre projet de recherche.

Suite à l'Enquête

Suite positive : Dossier de Pierre Pistoletti

Stimulé notamment par notre enquête, ce journaliste RP à cath.ch, a mené sa propre enquête, publiée sous le titre *Lorsque le berger est un loup* : > <https://abus-sexuels.cath.ch/>. Ce dossier multi-média offre une réflexion qui va au-delà des faits et propose à ses lecteurs un point de vue détaillé sur la situation. Il lui a semblé important de présenter la complexité de la question des abus sexuels au sein de l'Église catholique. En effet une place est faite aux témoignages, mais aussi aux dimensions psychologiques, historiques, institutionnelles ou encore ecclésiologiques du problème. Plusieurs membres de notre association ont contribué à son travail en apportant leur témoignage.

Suite pénible : la réaction des directeurs des séminaires diocésains romands

Un article de notre enquête exprime les inquiétudes du Groupe SAPEC, ses constats et les questions qui doivent requérir la plus grande attention tout au long de la formation au sein des séminaires. Nous l'avons adressé aux évêchés de Suisse romande et du Tessin avant sa publication sur le site du Groupe SAPEC en décembre 2017, en demandant une rencontre avec les évêques au début 2018. En février 2018, les directeurs des séminaires se sont sentis attaqués, ont exprimé leur dé-

saccord et nous ont écrit. Nous avons tardé à leur répondre en renouvelant notre demande de rencontre aux évêques. Puis, face à leurs menaces, nous leur avons accordé un droit de réponse qui se trouve sur notre site à la suite de l'article incriminé. La discussion avec toutes les parties n'a eu lieu qu'en septembre 2018. Les directeurs ont rejeté la plupart des observations de notre article tout en affirmant œuvrer selon les lignes directrices que nous avons proposées au pape François l'année précédente. Afin de favoriser une meilleure connaissance réciproque, deux membres du comité ont répondu positivement à la demande des directeurs et ont témoigné durant une matinée de novembre de leur vécu de personnes victimes et de leur engagement pour que l'Église catholique reconnaisse sa responsabilité et répare.

L'indépendance complète de la CECAR encore en question

Dès novembre 2017, les critiques fermes concernant la position de la Commission d'Écoute, de Conciliation, d'Arbitrage et de Réparation (CECAR) par rapport à la Commission d'Indemnisation de la CES (CI-CES), nous avaient amenés à renouveler notre demande pour une réelle indépendance de la CECAR dans une lettre adressée au Président de la CES, Mgr Charles Morerod. La CI-CES est fondée sur une convention entre la Conférence des Évêques Suisses (CES), l'Union des Supérieurs Majeurs Religieux de Suisse (VOS`USM) et la Conférence centrale Catholique Romaine de Suisse (RKZ). Le paragraphe 8 de l'article 4 de cette convention précise que la CI-CES vérifie la plausibilité des décisions de la CECAR. Dès la présentation du projet de convention, nous nous sommes opposés à ce contrôle et avons annoncé qu'il susciterait des problèmes.

En mars 2018, face aux divergences rencontrées, le Conseil de la CECAR annonçait cesser de traiter les requêtes afin de discuter d'une solution avec les instances compétentes. La rencontre du 19 juin 2018 entre des représentants de la CES, de la CECAR et de la Commission d'experts de la CES s'était terminée sur un compromis qui impliquait la révision de la convention.

Durant les derniers mois de l'année dernière, les instances concernées ont dû prendre position sur cette proposition. Alors que la CES a accepté de discuter de la modification de l'accord avec les autres parties, VOS`USM et la RKZ ont refusé. Une modification ne pourrait intervenir qu'en 2021 lors de la discussion de son renouvellement.

Nous sommes très déçus de ces décisions et attendons la prochaine prise de position du Conseil de la CECAR, probablement à l'occasion de la publication de son rapport annuel en mars 2019.

Une ONG pour en finir avec les abus sexuels dans l'Église catholique

Au début juin 2018, deux membres du comité ont participé au séminaire international au cours duquel a été fondée l'ONG *Ending Clergy Abuse, Global Justice Project*. Nous en faisons partie. Cette organisation regroupe des militants des droits de l'homme et des survivants d'abus de plus de 17 pays et 5 continents. Elle œuvre en faveur des droits des enfants et des victimes et veut obliger l'Église à mettre un terme aux abus cléricaux, en particulier aux abus sexuels, afin de protéger les enfants. Elle recherche des moyens efficaces pour que justice soit rendue aux victimes.

À fin août 2018, la lettre du pape aux fidèles et sa visite en Irlande ont suscité bien des attentes du côté des personnes victimes d'abus sexuels par le clergé. Alors que le pape a eu des paroles plus fortes que précédemment, il n'a pas annoncé un véritable plan d'action contrairement aux représentants d'ECA présents sur place qui, eux, ont lancé deux appels (voir notre site) ainsi que précisé leur vécu et leurs engagements pour mieux faire comprendre leurs revendications.

Lors d'un congrès d'associations et de personnes victimes à Berlin en septembre, les survivants ont posé les bases d'une section européenne d'ECA. Une soixantaine de militants des droits de l'homme et des survivants d'abus d'ECA vont se retrouver à Rome entre le 17 et 25 février 2019. Le pape a convoqué les présidents des conférences épiscopales de tous les pays du monde pour traiter de la protection des mineurs dans l'Église. Les membres d'ECA, dont trois Suisses « marcheront pour une véritable tolérance zéro » !

Démarches en faveur des victimes

Ces démarches consistent en soutien direct, en activités de sensibilisation et d'information, en réponse aux demandes des journalistes.

Soutien et aide

Nous avons été contactés cette année par 12 personnes. Autant de demandes diverses, autant de personnes différentes ! Il peut s'agir de personnes elles-mêmes abusées, 8 en 2018, ou bien de personnes proches (4), ou bien encore d'une demande d'information voire d'aide concernant une requête à la CECAR ou bien enfin d'une intervention auprès de l'évêque. Lorsqu'il s'agit de témoignage d'abus d'autorité ou de mauvais traitements dans des institutions catholiques, les possibilités d'action de notre Groupe sont très limitées, surtout si elles touchent des personnalités aux relations influentes et argentées.

Table ronde 2018

Dans l'Église comme partout, il y a des pédophiles ; la plupart sont abstinents. Ce nous semble une mesure de prévention que de les aider davantage et d'oser en parler. C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi ce sujet pour notre table ronde 2018. Les informations psychiatriques reçues ont brisé notre enthousiasme et réduit les échanges. Mais nous avons été soulagés d'apprendre que l'Association *Dis No* est aussi sensible à ces personnes et leur offre une aide adaptée, notamment par sa ligne téléphonique.

Séminaire de formation à la Haute École de travail Social et de la Santé

Dans le cadre du module intercantonal d'approfondissement *Aide et Protection de l'Enfance et Soutien à la Famille* de la Haute École de travail Social et de la Santé de Lausanne, deux membres du comité, invités par Eric Paulus, ont animé une demie-journée de formation pour des étudiants sur la thématique des abus sexuels commis au sein de l'Église catholique, sur le travail entrepris par le Groupe SAPEC et sur celui de la CECAR.

Interviews

La lettre et la visite du pape en Irlande, le procès Barbarin, la nomination du curé de Riehen sont autant de thèmes qui amènent les journalistes à prendre contact avec nous. Y répondre demande beaucoup de temps et c'est frustrant en général. Le plus souvent c'est un-e journaliste qui n'a jamais traité le sujet ; il faut donc résumer 8 ans d'engagements et de démarches ! La plupart du temps seules quelques phrases émanant de notre groupe sont citées, et pas nécessairement les plus importants à nos yeux. Par exemple, 2-3 phrases seulement sont extraites de 15-20 minutes d'enregistrement pour la télévision. Fin août, nous avons signalé par courriel des articles intéressants, notamment celui de Dominique Hartmann dans *Le Courrier* et l'émission *Sans langue de Buis de KTO TV* 25 septembre 2018. Nous restons persuadés, même si ni le nom de l'interviewé ni celui du groupe de victimes ne sont cités, que ces brèves apparitions peuvent sensibiliser le public et aider des personnes victimes à sortir enfin du silence.

Projet de recherche pour éclairer le passé

Notre projet de recherche, *Comment les abus sexuels dans l'Église catholique en Suisse romande ont-ils pu se produire ?* est freiné par une double difficulté : d'une part il s'agit de trouver des chercheurs intéressés à traiter le sujet ou un de ses aspects ; d'autre part, il s'agit de trouver les fonds pour les rétribuer. Pour la deuxième année consécutive, le soutien financier reçu de nos membres nous a permis de faire un bénéfice. Nous soumettrons à l'assemblée générale la proposition de constituer un fonds pour la recherche.

Autres activités

La commission d'experts de la CES

Cette commission, dont Jacques Nuoffer est membre, a organisé en 2018 à Zurich sa journée annuelle de formation pour les membres des commissions diocésaines sur le thème de la distance. Des membres de la CECAR y ont participé. La qualité des contacts, le niveau des interventions et la traduction simultanée y ont été très appréciés.

Elle a aussi discuté des modifications des directives dont la 4^e édition devrait être publiée prochainement, qui oblige la présentation d'un extrait du casier judiciaire pour tout poste dans l'Église.

Association

Comité

L'assemblée générale d'avril 2018 a pris note de la démission de Marie-Jo Aeby en tant que vice-présidente, mais n'a trouvé aucune personne pour la remplacer. Par contre Hubert Varrin, trésorier démissionnaire, a vu sa fonction confiée à Valerio Maj nouvellement élu au comité. Les nouveaux vérificateurs des comptes sont : Stéphane Hernach et Hubert Varrin.

Ainsi le comité, qui s'est réuni trois fois, était composé de Marie-Jo Aeby, Jean-Marie Fürbringer, Valerio Maj, Éric Paulus, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan et de Jacques Nuoffer, président de l'association.

L'Association en quelques chiffres

Durant l'année 2018, notre association a reçu le soutien financier de 72 personnes (48 en 2017), membres cotisants et donateurs, pour un total de CHF 4'595.00 (3'051.35 en 2017). Les dépenses s'élèvent à CHF 2'482.10 (2'527.53 en 2017) francs et concernent essentiellement les frais de déplacements pour les séances et les rencontres avec les victimes (CHF 1'664.50 / 976.40), les frais de CCP, de téléphone et de poste (CHF 215.90 / 288.75), le site Internet (CHF 226.00 / 467.88), les frais de réception (CHF 40.00 / 578.50), les fournitures de bureau (CHF 240.00) et les livres (CHF 17.60 / 216.00). Le deuxième nombre dans la parenthèse indique le montant de l'exercice 2017.

Les comptes 2018 de l'Association bouclent avec un bénéfice de CHF 2'112.90 (992.86 en 2017). Au bilan final 2018, l'association a une fortune de CHF 3119,97 (1'007.07 en 2017).

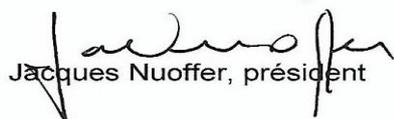
Attestation d'exonération pour buts d'utilité publique

L'administration cantonale des impôts a reconnu que l'Association Groupe SAPEC poursuit une activité qui peut être considérée comme d'utilité publique selon la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct et la Loi cantonale sur les impôts directs cantonaux.

Remerciements et conclusions

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur précieux concours et leur collaboration à la rédaction de ce rapport, mais aussi Valerio Maj pour la tenue des comptes et Éric Paulus pour l'organisation et l'accueil de nos tables rondes et séances. Merci à nos proches qui nous ont soutenus et « supportés » dans les moments tendus. Merci enfin à tous les amis suisses et français qui ont renouvelé leurs encouragements et leurs conseils.

Association du Groupe SAPEC


Jacques Nuoffer, président

Nidau, 15 février 2019